



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44494>

Département(s) de publication : **36**

Annonce n° **26-44494**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SDIS 36 - Indre

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 28360012000036

Ville : Montierchaume

Code postal : 36130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 36

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Identifiant interne de la consultation : 2026 architecture téléphonique

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Mme Aude MANGIN

Adresse mail du contact : commande-publique@sdis36.org

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le cas échéant, la copie du jugement prononcé si le candidat est admis en procédure de redressement judiciaire
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs du candidat. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/06/2026 à 19:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Néant

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance et évolution de l'architecture téléphonique et de la communication
Code CPV principal - Descripteur principal : 72267000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Maintenance et évolution de l'architecture téléphonique et de la communication
Lieu principal d'exécution du marché : Indre
Durée du marché (en mois) : 36
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 LIMOGES CEDEX Tél : +33555339155 télécopieur : +33 555339160 adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) - Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) - Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). - Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). - Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir. - Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale. Montant maximum annuel : 65 000 Euros HT Estimation annuel : 15 000 Euros HT Critères d'attribution : 1-Prix des prestations : 40 % 2-Valeur technique de l'offre : 60 % au vu du mémoire technique - moyens humains et techniques mis en œuvre pour l'exécution des prestations sur 30 points - méthodologie d'intervention sur 30 points Sur demande du candidat une visite des installations sera possible.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026